

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE ROCAMADOUR

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 octobre à 14h00, les membres du comité syndical se sont réunis à Cahors sous la présidence de Dominique Lenfant.

Étaient présents : M. Didier Baudet, M. Vincent Labarthe, M. Philippe Lasvaux, Mme Dominique Lenfant, Mme Caroline Mey Fau, M. Serge Rigal, Mme Marie Pique, M. Alfred Terlizzi

Sans pouvoir délibératif : Céline Malignon, Camille Barrault (en Visio - services de la Région) et Damien Jacques (service Département).

Étaient excusés : M H.Delpierre, Mme G.Lasfargues, M. G.Blanc,

Est élu secrétaire de séance : M. Philippe Lasvaux

Nombre de délégués titulaires : 7 suppléants : 1 En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 8

Date de la convocation 6 octobre 2025

Date d'affichage : 06 octobre 2025

Point n°1 : Dispositions administratives

1.1 Validation du procès-verbal du 20 juin 2025 et nomination du secrétaire de séance

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal de la séance du 20 juin 2025 et nomme M.Philippe Lasvaux secrétaire.

* * *

1.2 Rapport sur l'exercice des délégations de la Présidente

- Depuis la dernière réunion du conseil syndical, la Présidente a, dans le cadre de ses délégations :
- Confié la phase 2 de la mission d'enrichissement de l'observatoire avec de nouvelles pages et thématiques à l'entreprise DATAYAMA pour un montant de 11 500.00€ HT. Cette mission de développement a pour but de finaliser la plateforme numérique de suivi de la fréquentation et de l'activité touristique à Rocamadour,
- Effectué un virement de crédits dans le cadre de la fongibilité des crédits pour 2475€ afin de procéder au remplacement du moteur de la volée de cloches n°3 de la chapelle Saint Blaise. Ces crédits ont été virés depuis l'opération 148 : restauration du sanctuaire,
- Effectué un virement de crédits dans le cadre de la fongibilité des crédits pour 15 073.80€ afin de compléter le financement et donc d'engager les travaux de sécurisation suite à la consultation des entreprises, et en attendant la réponse à une des demandes de subvention complémentaires. Ces crédits ont été virés depuis l'opération 159 restauration de la place des Senhals,
- Attribué le marché relatif aux travaux de sécurisation des falaises, quatrième campagne, phase 2, secteur G & H à l'entreprise RTS pour un montant de 132 525.00€ HT soit 159 030.00€ TTC réparti ainsi : Tranche ferme 105 825€ HT soit 126 990€ TTC, Travaux supplémentaires PSE 1 et PSE 2 pour un montant total de 26 700.00€ HT soit 32 040 € TTC,
- Confié à l'entreprise CTS les travaux d'entretien de la paroi rocheuse et du mur au-dessus de l'esplanade du saint Sépulcre et sous la croix de Jérusalem (secteur du haut du chemin de croix) pour un montant de 6 500€ HT,
- Confié à l'entreprise CTS les travaux de démoussage et révision de la couverture de la porte Salmon pour un montant de 4 600€ HT.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, prend acte de l'exercice des délégations à la Présidente.

* * *

1.3 Participation à la convention sociale complémentaire dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de participation

Madame la présidente expose :

Les employeurs publics territoriaux et les établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent. Ces garanties ont pour objet de couvrir le risque Santé (frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident) et le risque Prévoyance (incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès).

S'agissant du risque Santé, cette participation devient obligatoire à effet du 1^{er} janvier 2026.

S'agissant du risque Prévoyance, cette participation devient obligatoire à effet du 1^{er} janvier 2025.

Les centres de gestion concluent des conventions de participation pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics visant à couvrir leurs agents, au titre de la protection sociale complémentaire.

A l'issue d'une procédure de consultation, le centre de gestion du Lot (CDG46) a conclu une convention de participation pour le risque santé auprès de la MNT/RELYENS pour une durée de six (6) ans. Cette convention, à adhésion facultative, prendra effet le 1^{er} janvier 2026, pour se terminer le 31 décembre 2031.

Les collectivités territoriales et établissements publics affiliés au CDG46 peuvent adhérer à cette convention de participation, sur délibération de leur assemblée délibérante, après consultation de leur comité social territorial.

Madame la présidente indique qu'il revient donc maintenant à le conseil syndical de se prononcer sur l'adhésion à la convention de participation conclue pour le risque santé et proposée par le CDG46.

Cette adhésion permettra aux agents qui le souhaitent de souscrire une couverture en complémentaire santé dans le cadre de ladite convention de participation en bénéficiant d'une participation de la collectivité ou de l'établissement public, à fixer et à acquitter mensuellement lors de la paie.

Enfin, le conseil syndical doit également fixer le montant de la participation versée aux agents et se prononcer sur les modalités de son versement.

Cette participation peut être modulée dans un but d'intérêt social, en prenant en compte le revenu des agents et, le cas échéant, leur situation familiale.

Vu la délibération du CDG46 en date du 12 juin 2025, relative au choix du contrat en vue de proposer une convention de participation pour le risque santé au bénéfice des collectivités et établissements publics affiliés,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 18 septembre 2025,

Vu l'exposé de la Présidente et considérant l'intérêt pour le syndicat mixte grand site de Rocamadour d'adhérer à ladite convention,

Le conseil syndical après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'adhérer** à la convention de participation portée par le CDG46 pour le risque santé à compter du 1^{er} janvier 2026,
- **D'autoriser** la Présidente à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant.
- **De fixer** le niveau de participation financière forfaitaire du syndicat mixte grand site de Rocamadour à hauteur de 15€ par agent et par mois.
- **D'inscrire au budget 2026 les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent**

* * *

Point n°2 : Suivi du programme

2.1 Préservation et mise en valeur du patrimoine

○ **Projet de sécurisation du parvis et des escaliers du sanctuaire**

Le dossier de demande d'autorisation est en cours d'instruction auprès des services de la DRAC (au titre d'un monument historique classé) et auprès de la DREAL (au titre du site classé). Le dossier de consultation est en cours de finalisation, il s'agit notamment de mettre à plat avec l'affectataire et le coordonnateur sécurité du chantier les contraintes qui vont s'imposer aux entreprises (maintien de l'accès du public aux édifices religieux, au magasin...)

Ces travaux ont la particularité de nécessiter une phase de préfabrication en atelier pour la taille de pierre des balustrades et la fabrication du garde-corps. La consultation lancée en Novembre permet d'envisager des travaux (phase préfabrication) à partir de Juin et à partir de septembre sur place, pour une réception en Mars 2027. Le planning prévisionnel détaillé sera présenté en séance.

Les travaux sont estimés à 359 000 € HT, hors aléas, soit 430 800 TTC. A ce stade, ils ne comprennent pas de travaux réseaux qui pourront s'avérer utiles selon les conclusions du schéma directeur de sécurité incendie d'ici Mars 2026 (colonne sèche ou humide, réseau de courant fort ou courant faible). Ces travaux réseaux pourront donc nécessiter la mise au point d'un avenant au marché.

L'enveloppe budgétaire de 380 700 € TTC inscrite au budget 2025 devra être confortée avec la subvention de la DRAC (le montant sollicité est de 167 860€ pour travaux et maîtrise d'œuvre – la demande de subvention devra être déposée de nouveau avec la somme ajustée à l'issue de la consultation des travaux, soit début Mars 2026).

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents valide le lancement de la consultation pour ces travaux.

* * *

○ **Requalification de la place des Senhals, entrée Ouest du sanctuaire**

La requalification de la place des Senhals et de la rue de la Mercerie est une phase préalable aux travaux de restauration du sanctuaire dans la mesure où les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées doivent être redimensionnés et séparés sur cette zone aval du sanctuaire.

La place des Senhals est transférée au SMGS depuis Octobre 2017 au titre de la boucle piétonne de découverte du site. Elle présente un dallage en opus très dégradé qui n'est pas en accord avec le site.

La rue de la mercerie, qui s'étend de la place des Senhals à la porte fortifiée Cabillière, n'est pas transférée à ce jour, son transfert est à l'étude avec la commune. Il sera proposé à l'occasion d'un conseil prochain.

Cette ruelle a un caractère routier du fait du revêtement de sol, en dépit de son environnement et de l'ambiance qu'elle offre. La ruelle offre quelques places de stationnement aux riverains, une place dédiée aux PMR.

L'équipe de maîtrise d'œuvre associera un bureau d'études VRD à un architecte ou un paysagiste. Elle devra proposer un aménagement en accord avec la restauration du grand escalier et du chemin de ronde et avec la qualité des espaces traversés.

L'opération de requalification des espaces publics s'inscrit dans les actions de valorisation du paysage urbain et de requalification de la boucle de découverte piétonne du site. Il s'agit de mettre en valeur la cité médiévale, ses bâtiments emblématiques que sont les portes fortifiées et la maison de la Pomette, la maison à Marie et le sanctuaire.

Ces travaux ont également pour vocation d'améliorer l'accessibilité du public et la gestion des eaux pluviales, tout en respectant l'identité de ces lieux.

Le programme de travaux comprend

- La réfection du revêtement de sol et des emmarchements,
- Le traitement des accès aux commerces et habitations,
- Les adaptations des réseaux (une colonne sèche pour approcher le point de défense incendie au pied du sanctuaire, une chambre télécom pour approcher la fibre jusqu'à l'entrée du sanctuaire, un réseau de collecte des eaux usées et un réseau d'eaux pluviales qui réceptionne les eaux du parvis et de l'esplanade Michelet, un réseau d'eau potable à renouveler car obsolète).

Concernant ces travaux sur le réseau d'eau potable, il s'agit d'une part minoritaire des travaux réseaux, il est à plusieurs titres préférable de confier à une même maîtrise d'œuvre la conception et le suivi de l'opération pour l'ensemble des réseaux.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du SIAEP au SMGS est en préparation. Comme cela a été fait pour les travaux des espaces publics de l'Hospitalet, il est proposé que le Syndicat porte la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de renouvellement et création de réseaux eaux usées et eau potable pour les réaliser dans le cadre des travaux de requalification de la place des Senhals et de la rue de la mercerie. Cela impliquera la signature d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage qui fixera les modalités de réalisation des travaux, la répartition des coûts pour la phase conception puis la phase travaux et les conditions de remboursement par le syndicat d'adduction d'eau potable.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents lance la consultation pour la maîtrise d'œuvre de la requalification de la place des Senhals et de la rue de la Mercerie.

* * *

○ **Restauration du sanctuaire :**

La présidente a adressé durant l'été un courrier à l'évêque concernant le projet de restauration et valorisation du sanctuaire et de ses patrimoines. Ce courrier est présenté en annexe du présent rapport.

L'équipe de maîtrise d'œuvre présentera au groupe de travail puis aux élus et représentants du diocèse d'ici la fin de l'année, les scénarios qui visent principalement l'amélioration de l'accueil du public, la préservation et valorisation de la collection d'art sacré, l'amélioration de l'expérience de visite par la valorisation architecturale.

Il pourra ainsi être esquissé dès début 2026 le programme de travaux qui en découle et son phasage.

Le temps de travail de la muséographe s'avère plus important que prévu, tandis que le temps de l'archéologue du bâti l'est moins. Il est proposé d'approuver cette nouvelle répartition des honoraires entre les membres de l'équipe en approuvant l'avenant n°1 à l'accord cadre de maîtrise d'œuvre.

Le projet d'avenant est présenté en annexe du présent rapport. Il n'a pas d'incidences financières.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- Prend acte de la reprise des études relatives à la restauration du sanctuaire,
- Approuve l'avenant n°1 à l'accord cadre de maîtrise d'œuvre tel que présenté,
- Autorise la présidente à signer les documents afférents.

* * *

○ Mise en sécurité provisoire de la collection d'art sacré

A l'occasion d'une récente visite sur le sanctuaire, les services du ministère de la culture représentés par le Directeur régional adjoint à la culture, ont pu apprécier la situation dégradée dans laquelle les objets sont conservés, tant sur le plan de la sécurité que de la conservation préventive des œuvres.

Concernant la collection, la DRAC préconise de s'engager sans attendre pour mettre en sécurité les objets :

- 1/ en réalisant un diagnostic sanitaire des objets, qui permette d'établir les conditions de conservation préventive nécessaire à chaque objet. Cela permettra de cerner les contraintes pour chaque œuvre de mettre en sécurité (contre le vol, l'incendie...),
- 2/ en emballant et déménageant les objets dans un lieu sûr le temps de la réalisation des travaux.

Ce type d'actions peut être soutenu par la DRAC au titre des objets musée de France ou des objets classés monuments historiques.

Ces objets appartiennent pour certains au diocèse, pour beaucoup à la commune de Rocamadour dans la mesure où ils étaient situés dans les chapelles et basiliques en 1905, et quelques-uns à d'autres communes lotoises. Par conséquent, une action collective de sauvegarde des objets nécessitera un portage et un travail spécifique. Les objets communaux n'ont pas été transférés au syndicat mixte en même temps que les bâtiments. Dans la mesure où il n'y a pas de structure porteuse du musée et officiellement responsable de la collection (avec convention de dépôt), il y a lieu d'analyser, avec l'appui des services juridiques du Département et de la Région, les options qui se présentent pour engager ces actions.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve cette piste de travail qui consiste à consulter pour faire chiffrer ces dispositions,
- Approuve le principe d'interroger les communes propriétaires des objets en question pour connaître leurs intentions,
- Etudie sur le plan juridique les conditions requises pour engager cette étape du projet, alors que les objets relèvent de la commune (n'ont pas été transférés de la commune au SMGS en même temps que les bâtiments) du diocèse ou d'autres communes.

* * *

2.2 Sécurisation des biens et des personnes

○ Sécurité incendie du sanctuaire : suivi du schéma directeur

Dans le cadre de la réunion de lancement du 9 septembre qui a réuni toutes les parties : SDIS, préfecture, sous-préfecture, diocèse, DRAC, mairie et SMGS, chacun a pu faire part de ses attentes par rapport à cette réflexion, le planning prévisionnel a été présenté. Des objectifs et un programme de travaux pourra être défini d'ici Février 2026.

Les consultants étudient tant le volet défense incendie que le volet protection et alerte incendie. Concernant les moyens et manœuvres de défense, un exercice de défense incendie du sanctuaire est programmé en présence des consultants le 23 octobre au soir pour enrichir le diagnostic.

La présentation du diagnostic est attendue le-17 Novembre. Il s'agira de partager l'analyse des risques

* * *

○ Sécurisation des falaises

Les travaux confiés récemment à l'entreprise RTS sont programmés de Mi-Novembre à Fin Janvier.

La DREAL demande à ce qu'ils soient reportés tant que l'autorisation n'est pas délivrée. Mme le maire a statué sur l'engagement des travaux sans attendre le retour de la demande d'autorisation ministérielle au titre du paysage. En effet, sa responsabilité est engagée : les chutes de pierre sont avérées sur ces secteurs, des aléas naturels très préoccupants sont identifiés, la collectivité a les moyens de les traiter. Le syndicat mixte s'engage à respecter le paysage par les mesures paysagères identiques à celles prises lors de la dernière campagne de travaux en 2017 et prend le parti de faire les travaux hors de la période de nidification afin de préserver les espèces.

➤ **Demandes de subvention complémentaires**

Afin de rétablir un niveau de sécurité optimal pour les habitants qui avaient relayé des chutes de pierre, il a été envisagé de profiter de cette campagne sur ce secteur pour traiter également 2 aléas classés en risque 2 (sur une échelle de 1 à 3) qui sont au droit de terrasses et habitations du Coustalou en posant des filets plaqués.

Durant l'été, le soutien du fonds de prévention des risques naturels majeurs a été sollicité à hauteur de 50% du montant HT estimé avant consultation, soit 12 500€, pour ajouter ces travaux au programme. Le soutien financier est accordé, Mme la Présidente a pris la décision de transférer ces crédits pour permettre la réalisation de ces travaux supplémentaires.

De même la DREAL a été sollicitée pour soutenir les mesures d'insertion paysagères prévues pour les travaux de sécurisation.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents décide :

- De solliciter le soutien du fonds de prévention des risques naturels majeurs à hauteur de 50%, soit pour un montant de 12 500€ afin de traiter les aléas H12 et H14,
- De solliciter le soutien de la DREAL pour les mesures d'intégration paysagères (peinture) des plaques d'ancrages, cachetage des têtes d'ancrage) à hauteur de 80% soit 4 400€.

➤ **Convention de travaux et de fonds de concours de la congrégation des sœurs Notre Dame du Calvaire aux travaux de sécurisation**

A l'occasion de l'expertise des falaises, certains propriétaires ont été sensibles à l'enjeu que représente le suivi de leurs murs de soutènement, nombreux sur ces secteurs. Ainsi, dans le secteur H qui surplombe le quartier du Coustalou et qui va faire l'objet des travaux cet hiver, les propriétaires du Cantou, un des deux établissements qui hébergent des pèlerins sur le site, ont accepté de programmer la dévégétalisation de leurs murs de soutènement dans le cadre de la campagne de travaux de sécurisation des parois rocheuses afin de préserver ces ouvrages et de veiller au bon état des maçonneries. De par l'imbrication entre la paroi rocheuse et le mur, une intervention par une même entreprise est judicieuse.

Ces travaux de dévégétalisation font donc l'objet de prix identifiés au marché. Ils s'élèvent à 4 500€ HT à charge du propriétaire : la congrégation des sœurs de notre Dame du calvaire. Comme cela a pu être fait dans le cadre des travaux de requalification des espaces publics de l'Hospitalet, il est possible pour le syndicat mixte d'inclure ces travaux dans certaines situations en concluant une convention de travaux et d'offre de concours qui encadre l'ensemble. Le projet de convention est présenté en annexe du présent rapport.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- **Valide** la convention d'offre de concours entre la congrégation des sœurs de Notre dame du Calvaire et le Syndicat mixte du grand site de Rocamadour relative à la dé-végétalisation des murs de soutènement du cantou telle que présentée en annexe,
- **Autorise** la Présidente à signer la convention

* * *

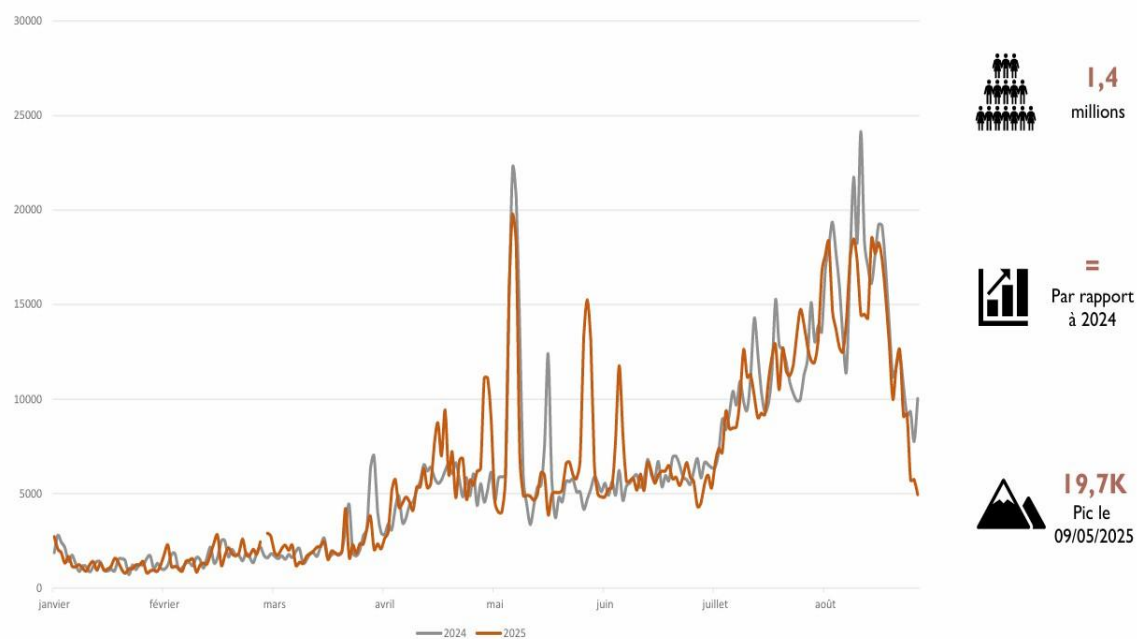
2.2 Réorganisation des flux et des mobilités

○ Bilan provisoire de la saison 2025 : fréquentation du site et gestion des pics

Durant l'année 2025, le site a accueilli autant de monde qu'en 2024. On observe un printemps plus fréquenté et une baisse de 4% du nombre de véhicules entrants durant l'été (Juillet et Aout) par rapport à l'année précédente. L'épisode de canicule durant la première quinzaine d'Août a clairement « tassé » la fréquentation ces jours-là.

Les données Flux vision Orange présentées ci-après apportent quelques précisions.

Tendance de fréquentation du 1er janvier au 31 août : visiteurs présents (excursionnistes + touristes)



Le bilan financier provisoire de la saison 2025 est présenté succinctement en séance.

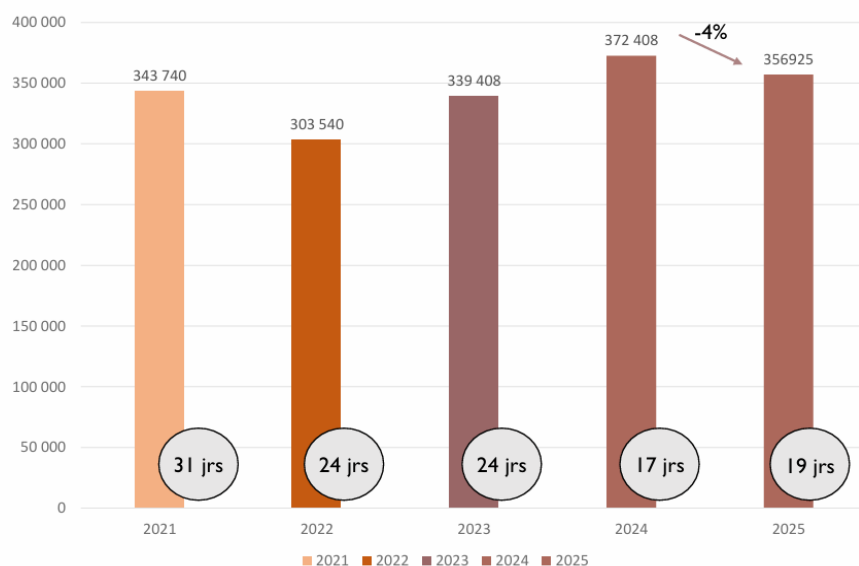
Les efforts partagés entre les services municipaux et l'équipe parkings se sont poursuivis pour gérer les pics de fréquentation. Les objectifs sont multiples : éviter autant que possible la congestion sur la route qui relie l'Hospitalet à la vallée, optimiser l'accueil sur les aires de stationnement d'entrée de site, limiter au maximum le stationnement sauvage, ou encore éviter que les arrivées de véhicules dans la vallée ne soient plus importantes que la capacité d'accueil. Il s'agit tant d'un enjeu pour l'expérience des visiteurs que pour la qualité de vie des habitants, la sécurité

Journée de forte fréquentation où le dispositif d'aiguillage à été activé	Heure d'activation / Créneau de tension	Nombre de personnes présentes sur le site à ce moment	Au moins 3 parkings sur 5 complets	Prés de délestage ouverts
22 juillet	12h30 - 14h30	12 287		
24 juillet	12h45 - 14h40	11 690		
28 juillet	12h50 - 14h20	12 115		
29 juillet	12h30 - 14h15	12 769		
30 juillet	12h30 - 15h15	12 090		
4 août	11h30 - 15h10	13 975	V	
5 août	11h15 - 14h10	15 656	V	
6 août	11h45 - 14h20	16 286	V	V
7 août	12h10 - 13h20	10 967		
12 août	11h25 - 13h40	15 607	V	
13 août	11h00 - 13h20	16 535	V	
14 août	11h25 - 13h50	14 782	V	
15 août	11h50 - 12h30	12 851	V	
18 août	11h35 - 17h30	15 452	V	
19 août	11h30 - 17h00	14 620	V	
20 août	11h45 - 15h05	15 505	V	
21 août	11h45 - 15h00	15 457	V	
22 août	12h50 - 14h15	13 877		
26 août	12h20 - 15h00	11 657		

de tous (accès pompiers à préserver) ou le paysage.

Depuis que les parkings sont devenus payants et que le dispositif d'aiguillage lors des pics de fréquentation est mis en œuvre (2021), les jours de tensions sur la vallée (demande plus forte que l'offre) sont moins nombreux comme l'indique le graphique suivant.

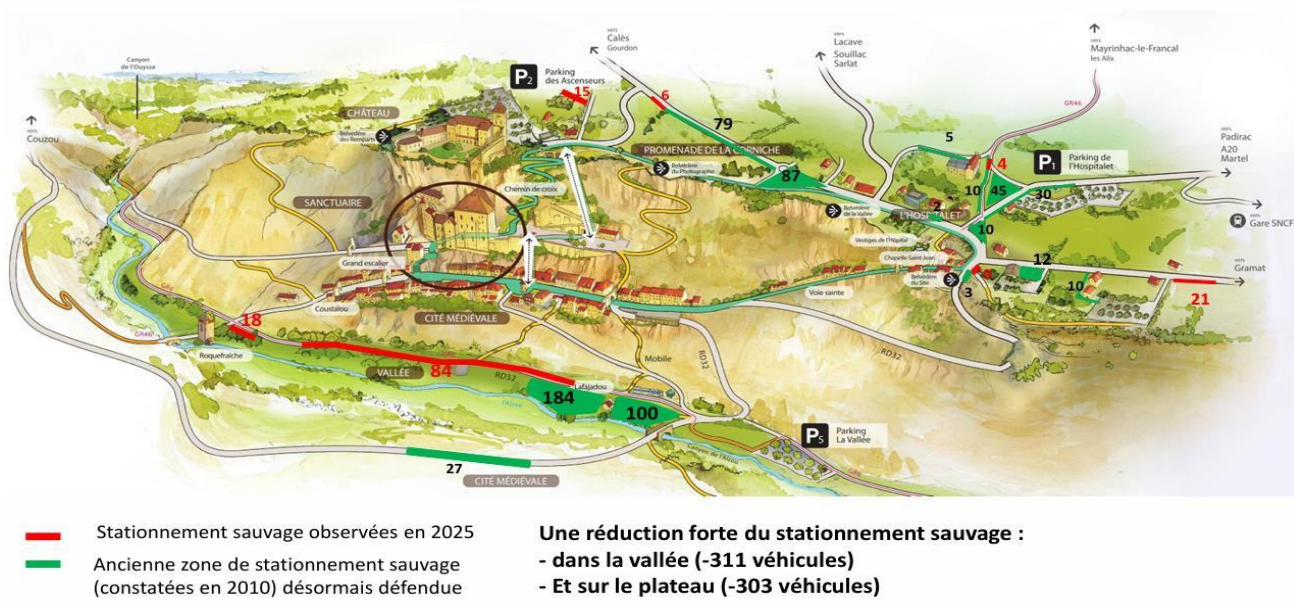
Trafic entrant sur Rocamadour et nombre de jours où la vallée a été sous tension Période observée : du 1^{er} juillet au 31 août



Durant l'été 2025, les 2 aires de délestage n'ont pas été très utiles dans la mesure où les pics ont été moins forts.

Chaque saison, le suivi, du stationnement sauvage réalisé en régie permet de repérer les zones qui accueillent encore du stationnement anarchique de manière récurrente ou seulement lors de pics. Le traitement des zones sensibles au titre du paysage, des riverains ou de la sécurité (bord de l'Alzou) sera à prioriser. Le récapitulatif cartographié ci-dessous permet d'évaluer le chemin parcouru depuis que les actions sont engagées sur cette voie.

Réduction du stationnement sauvage depuis 2010



Autre point important concernant cette saison, la commune a expérimenté une nouvelle réglementation qui était envisagée dans le schéma directeur pour une meilleure gestion des flux. En dehors des bus qui ont des réservations dans les hôtels et restaurants de la cité médiévale, les bus avaient interdiction de descendre depuis l'Hospitalet jusqu'à la porte du figuier du 14 juillet au 31 Aout.

En effet, les bus qui s'engagent vers la cité durant ces journées impactent sérieusement la circulation du fait de leur complexe manœuvre de retournement. Un retour d'expérience sera fait en séance concernant cette nouvelle mesure.

Le bilan de la saison plus détaillé sera présenté et enrichi des retours de l'office du tourisme, des agents de terrain, etc. durant la réunion du 13 Novembre après midi puis de la réunion publique le soir même.

Mme la présidente souligne l'importance de la collaboration et la qualité du travail réalisé par les équipes sur le terrain au-delà de l'exploitation des parkings pour participer à la gestion des flux.

* * *

Point n°3 : Dispositions budgétaires

3.1 Politique d'amortissements

Ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil syndical

* * *

3.2 Décision modificative N°4 au budget principal

Section fonctionnement

Recettes

L'obtention du soutien de la DRAC pour l'entretien des toitures des chapelles Saint Anne et Saint Blaise permet d'inscrire une recette supplémentaire de 4 280 € en recettes de fonctionnement.

Concernant la redevance versée par le budget parking au budget principal, le calcul avec l'indice définitif à la construction amène à revoir à la baisse cette recette de fonctionnement (- 1608.67€ à l'article 752).

FONCTIONNEMENT - Recettes			
	Libellé	B. P. 2025	DM4
CHAPITRE 70 : PRODUIT DES SERVICES		81 661,13	0,00
70841	Mise à disposition de personnel facturée		
708421	Mise à dispo personnel facturé à la collectivité	67 550,00	0,00
708721	Remboursement frais assurance et services CDG par budget annexe	14 111,13	0,00
CHAPITRE 74 : DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		411 148,67	4 280,00
744	fctva	459,84	0,00
74718	Participation Etat - Autres DREAL	55 000,00	4 280,00
7472	Participations statutaires de la Région	54 000,00	0,00
7473	Participations statutaires du Département	232 908,83	0,00
74748	Participations statutaires de la Commune	68 780,00	0,00
CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE		105 500,00	-1 608,67
75861	Excédent reversé par la régie à caractère industriel et commercial	45 000,00	0,00
75888	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00
752	revenu des immeubles	60 500,00	-1 608,67
CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00	0,00
CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		11 170,87	3,00
773	mandats annulés	0,00	0,00
72/042	Production immobilisées (moe corniche et tx en régie)	0,00	0,00
777/042	Amortissements subv.	11 170,87	3,00
CHAPITRE 013		0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges	0,00	0,00
CHAPITRE 002 : EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		28 002,59	0,00
002	excedent de fonctionnement reporté	28 002,59	0,00
TOTAL DES RECETTES NETTES		637 483,26	2 674,33

Dépenses

Une régulation pour l'année précédente concernant les cotisations au CNFPT amène à augmenter les crédits à l'article 633 de 2 079.86€.

Pour faire face à davantage de demande d'aide de la part des services municipaux (2 chantiers occasionnels de

restauration de parcelles afin de faciliter l'entretien à venir et de rouvrir des espaces), un complément de 2700 € est à inscrire à l'article 6218.

Divers ajustements sont nécessaires au sein du chapitre 011.

Budget principal 2025			
FONCTIONNEMENT - Dépenses			
	Libellé	B. P. 2025	DM4
CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		133 447,35	-585,53
60611	Eau et assainissement	400,00	500,00
60612	énergie et électricité	1 050,00	300,00
60623	alimentation	100,00	0,00
60631	fournitures d'entretien	110,00	0,00
60632	fournitures de petit équipement	1 100,00	0,00
60633	fournitures de voirie	592,00	0,00
6064	fournitures administratives	250,00	0,00
6065	livres, disques, cassettes	100,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	950,00	0,00
613	Locations mobilières	1 340,00	0,00
61521	Entretien de terrains	2 800,00	0,00
615221	Entretien de batiments publics	800,00	0,00
615228	Entretien autres bâtiments	67 454,00	-3 650,00
615231	Entretien de voirie	0,00	0,00
615232	entretien réseaux	3 000,00	2 400,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00
61558	Entretien et réparation sur biens mobiliers	0,00	0,00
6156	Maintenance	9 325,00	0,00
6161	Assurance multirisques	5 797,83	0,00
6168	Autres assurances	4 999,52	183,00
618	Divers services extérieurs	0,00	0,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	16 300,00	0,00
623	publicité, publications, relations publiques	3 000,00	0,00
624	Transports de biens	250,00	0,00
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00
626	Frais Postaux et Télécommunications	1 446,00	150,00
6281	Concours divers: cotisations RGSF et ICOMOS	3 900,00	481,47
6283	Frais nettoyage locaux	3 150,00	-950,00
6288	autres services	0,00	0,00
635	Autres Impôts et Taxes (Administration fiscale)	233,00	0,00
CHAPITRE 023: VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
023	Versement à la section d'investissement	0,00	0,00
CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL		198 142,00	4 859,86
6218	autre personnel extérieur	12 500,00	2 700,00
633	Impôts Taxes sur Rémunérations (autres organismes)	1 753,00	2 079,86
6413	Rémunération personnel non titulaire	132 966,00	0,00
6417	rémunération des apprentis	0,00	0,00
6450	Charges Sécurité Sociale et prévoyance	49 227,00	0,00
6470	Autres Charges Sociales (médecine du travail)	0,00	0,00
648	Autres Charges de Personnel (CNAS)	1 696,00	80,00
CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		5 542,27	0,00
65312	Frais de mission, déplacement des élus	500,00	0,00
6574	loyers subvention aux associations et personnes privées	0,00	0,00
65568	autres contributions	3 800,00	0,00
65818	autres redev concessions brevets licences	482,27	0,00
65888	autres	760,00	0,00
CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	0,00	0,00
CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES		0,00	0,00
CHAPITRE 042 : OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/04		300 351,64	-1 600,00
681	dotation amortissement études travaux escalier...	300 351,64	-1 600,00
TOTAL		637 483,26	2 674,33

Section investissement

Recettes

Il est proposé d'intégrer les recettes d'investissement suite à la notification d'une subvention (FPRNM pour 12 500€), à la validation de l'offre de concours du diocèse au schéma directeur de sécurité incendie (6 200€) et de la congrégation concernant les travaux falaises (pour 4 500€).

BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D INVESTISSEMENT 2025

Articles	Libellé	Total B.P. 2025	DM1	DM2
CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)		1 383 560,10	0,00	0,00
001	excédent d'investissement reporté	1 383 560,10	0,00	0,00
CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT		0,00	0,00	0,00
1068	Affectation du résultat année n-1	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 021: VIREMENT		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 729 830,46	0,00	23 200,00
1318	Autres subventions de l'Etat	37 174,60	0,00	10 700,00
1321	Subv non transf Etat	96 905,69	0,00	12 500,00
1322	Subv non transf Région	1 413 680,00	0,00	
1323	Subv non transf Département	102 091,17	0,00	
1327	subvention non transf communautaire	79 979,00	0,00	0,00
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euros	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 040: amortissement		300 351,64	0,00	0,50
2803	Amort frais études, recherche et dev	1 490,00	0,00	
28041482	Commune Bâtiments, Installations	0,00	0,00	
28041512	GFP de rattachement Bâtiments, Installations	19 752,87	0,00	
2804181	Borne Recharge Electrique - FDEL	0,00	0,00	
2805	Amort Concessions et droits similaires	2 164,80	0,00	
2812	Amort Agencement et aménagements	1 572,00	0,00	
28152	Amort Installations de voirie	66 827,39	0,00	-383,16
28156	Amort matériel outillage incendie	149,00	0,00	
28157	Amort matériel et outillage technique	1 189,19	0,00	
28158	Amort Autres installations, matériel et outillage	11 813,60	0,00	181,00
28172	Amort Autres agencements	35 328,04	0,00	
28173	Amort Autres constructions (m. à dispo)	105 670,01	0,00	133,73
281752	Amort installations de voirie (m. à dispo)	52 708,94	0,00	
28178	Amort autres immo corporelles mises à dispo	1 411,00	0,00	
28183	Amort ordinateur, logiciel	274,80	0,00	68,93
Opérations non affectées		0,00	51 681,00	841,75
10222	FCTVA	0,00	51 681,00	841,75
2158	Installations matériel et outill	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 041 :		50 000,00	0,00	0,00
203	intégration études en travaux	50 000,00	0,00	
CHAPITRE 27638		70 000,00	0,00	0,00
27638	Créances sur autres Ets Public	70 000,00	0,00	0,00
TOTAL		3 533 742,20	51 681,00	24 042,25

Dépenses

Afin de mener à bien la campagne de travaux de sécurisation de cette année, sans attendre le retour concernant la demande de soutien de la DREAL (pour 4 400€), et afin d'assumer les aléas rencontrés en juin dernier, un complément de 23 848 € sur l'opération falaises est nécessaire.

DEPENSES INVESTISSEMENT PROJET GRAND SITE DE ROCAMADOUR					
		Budget primitif 2025	DM1	DM2 et 3 (technique s)	DM4
CHAPITRE 040 : Opérations d'ordre entre sections		11 170,87	0,00	0,00	3,00
13911	Subv tranf Etat	6 704,41	0,00	0,00	0,00
13913	Subv tranf Département	458,53	0,00	0,00	3,00
13917	Subv tranf Budget Communautaire	4 007,93	0,00	0,00	0,00
13918	Autres Subv d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 041 : Opérations Patrimoniales		50 000,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de Voirie	50 000,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 13 : Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv tranf Etat	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv Non Transf Région	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 21 : Immobilisations Corporelles		2 000,00	850,00	2 475,00	0,00
212	Agencement Aménagement Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	matériel informatique	2 000,00	850,00	0,00	0,00
2152	Installations de Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2158		0,00	0,00	2 475,00	0,00
21758	Autres installations matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 27 : Autres immobilisations financières		70 000,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créances sur autres établissements publics	70 000,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		0,00	0,00	0,00	0,00
1641	remboursement emprunt relais	0,00	0,00	0,00	0,00
SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES					
Opération 121	Sécurisation des falaises	165 000,00	0,00	15 073,80	23 848,00
2172	travaux falaise	165 000,00	0,00	15 073,80	23 848,00
Opération 122	Diagnostic Falaises	21 200,00	0,00	0,00	0,00
203	Fr Etudes recherche : diag falaise	21 200,00	0,00	0,00	0,00
PRESERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE EMBLEMATIQUE					
Opération 148	Etude programmation et maitrise d'œuvre restauration du sanctuaire	1 661 984,63	0,00	-2 475,00	0,00
203	diagnostic - définition du programme	52 222,47	0,00	0,00	0,00
231	Travaux en cours	1 609 762,16	0,00	-2 475,00	0,00
Opération 149	Diagnostic et programme prévention incendie du sanctuaire	47 787,00	0,00	0,00	0,00
203	Etudes	18 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Travaux en cours	29 787,00	0,00	0,00	0,00
Opération 150	Vestiges de l'hôpital Saint Jean	7 044,40	0,00	0,00	0,00
203	Etudes	4 820,00	0,00	0,00	0,00
231	Travaux en cours	2 224,40	0,00	0,00	0,00
Opération 155	Sauvegarde du pigeonnier de Laguille	10 106,00	47 831,00	0,00	0,00
203	Etudes	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2131	maitrise d'œuvre diag + travaux	7 106,00	47 831,00	0,00	0,00
Opération 156	Chapiteau feuillagé Basilique	648,00	0,00	0,00	-648,00
203	Etudes	648,00	0,00	0,00	-648,00
Opération 142	Restauration balustrades et escaliers du parvis du sanctuaire	380 700,00	0,00	0,00	839,25
231	Travaux en cours	380 700,00	0,00	0,00	839,25
Opération 157	Shéma Intention Paysage Vallée	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00
Opération 158	Etude Gestion Végétation	41 012,00	0,00	0,00	0,00
203	Etudes	11 012,00	0,00	0,00	0,00
231	Travaux	30 000,00	0,00	0,00	0,00
					0,00

DEPENSES INVESTISSEMENT		Total Budge t 2025	DM1	DM2 et 3 (techniques)	DM4
Piétonnisation du site - gestion des flux					
Opération	Chemin de croix	8 500,00	0,00	0,00	0,00
231	Travaux en cours	8 500,00	0,00	0,00	0,00
Opération 107	Aménagement corniche AP de 5M€	75 872,84	0,00	0,00	0,00
231	Travaux en cours	72 693,24	0,00	0,00	0,00
212	Agencement Aménagement Terrains	3 179,60	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
Opération 114	Déviations Routières	33 069,97	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations en cours	33 069,97	0,00	0,00	0,00
Opération 143	Bande piétonne Route de Gramat	60 000,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	60 000,00	0,00	0,00	0,00
Opération 134	Signalétique Piétonne	4 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations en cours	4 000,00	0,00	0,00	0,00
Opération 146	Requalification du chemin Lafajadou	234 078,00	0,00	0,00	0,00
231	Travaux en cours	234 078,00	0,00	0,00	0,00
Opération 144	Dispositifs de comptages et alerte saturation vallée	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
Opération 131	Esplanade Michelet	141 448,00	0,00	0,00	0,00
2173	Constructions (mise à dispo)	141 448,00	0,00	0,00	0,00
Opération 154	Observatoire du site - modélisation	65 280,00	0,00	0,00	0,00
203	Etudes	65 280,00	0,00	0,00	0,00
Opération 159	Place des Senhals	346 500,00	0,00	-15 073,80	0,00
231	Travaux en cours	346 500,00	0,00	-15 073,80	0,00
Découverte du site					
Opération 136	Schéma d'interprétation et outils	26 591,49	3 000,00	0,00	0,00
231	Travaux en cours	26 591,49	3 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'Etudes recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Gestion du site					
Opération 145	Evaluation PGS et mise à jour du programme	57 749,00	0,00	0,00	0,00
203	Etudes	57 749,00	0,00	0,00	0,00
Opération 106	Acquisitions foncières	12 000,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	12 000,00	0,00	0,00	0,00
Total		3 533 742,20	51 681,00	0,00	24 042,25

Le conseil syndical à l'unanimité des membres présents approuve les décisions modificatives n°4 au budget principal telles que présentées.

* * *

3.3 Décision modificative N°1 au budget annexe des parkings Budgets primitifs 2025

Il y a lieu d'ajuster des crédits concernant les amortissements afin de démarrer l'amortissement des investissement réalisés durant ce premier semestre. Cela se traduit par une inscription de 3 407.49€ au chapitre 040 en recettes d'investissement, et une inscription équivalente en dépenses de fonctionnement au 6811 en dépenses de fonctionnement.

Section Fonctionnement

La régulation de la cotisation du CNFPT se répercute également sur le budget parking (+2000€ au DF 6215).

L'équipe technique municipale a assuré finalement davantage d'heures pour le compte du syndicat mixte sur les parkings (confection de signalétique – peinture des volets de l'Hospitalet), ce qui implique de conforter l'enveloppe (article 6218) de 2500€.

Les dépenses supplémentaires s'élèvent à 10 567,49€.

Elles sont compensées par des recettes supplémentaires à l'article 7541 (redevance de stationnement). Les écritures sont précisées dans les tableaux suivants.

PARKINGS - FONCTIONNEMENT 2025 : Recettes			
	Libellé	Budget initial 2025	
CHAPITRE 013		0,00	0,00
629	RRR sur autres serv. Extér.	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00
CHAPITRE 70 Ventes de prestations		1 040,00	0,00
70878	Remboursement de frais	1 040,00	0,00
CHAPITRE 75 Autres produits gestion courante		632 756,41	10 567,49
753	Perception taxe de séjour	4 373,00	0,00
7541	Redevance de Stationnement	628 383,41	10 567,49
CHAPITRE 77		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. Anté.)	0,00	0,00
775	Produits de cession immo fin	0,00	0,00
PARKINGS - FONCTIONNEMENT 2025 - Dépenses			
	Libellé	Budget initial 2025	DM 1
10		0,00	0,00
2	report du déficit de fonctionnement	0,00	0,00
CHAPITRE 022 : IMPREVUS		1 000,00	0,00
022	Imprevus	1 000,00	0,00
CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		248 930,68	2 660,00
605	Achat Matériel équipement	800,00	0,00
6061	fournitures non stockables (eau, électricité...)	23 900,00	0,00
6063	fournitures d'entretien et petit équipement	13 600,00	0,00
6064	fournitures administratives	600,00	0,00
6066	Carburant	3 500,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 200,00	0,00
611	Contrats prestations de services	0,00	0,00
6132	Location immobilières	60 500,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 332,00	0,00
61523	Entretien et réparations sur réseaux	20 040,00	0,00
61528	Entretien et réparations Autres Bâtiments	12 607,00	0,00
61551	Entretien et réparation Matériel roulant	2 000,00	0,00
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	888,85	0,00
6156	maintenance	31 212,34	0,00
6168	Autres assurances	12 898,00	0,00
618	divers	1 924,00	0,00
6226	Honoraires: conseil juridique, huissiers, géomètres...	1 300,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux: acquisitions foncières, avocats...	1 500,00	0,00
6228	rémunérations diverses	200,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	4 486,60	0,00
6248	Frais de Transports divers	7 000,00	0,00
6256	Missions: personnel	650,00	0,00
6261	Frais postaux	100,00	0,00
6262	Frais de Télécommunication	7 270,68	2 160,00
627	services bancaires et assimilés	5 600,00	500,00
62871	Remb à la collectivité de rattachement	11 961,21	0,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	16 400,00	0,00
6288	autres	460,00	0,00
637	autres impôts, taxes (reversement taxe séjour à cauvador)	4 000,00	0,00
CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL		213 101,00	4 497,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	67 550,00	2 000,00
6218	autre personnel extérieur	7 500,00	2 497,00
6332	cotisations au FNAL	917,00	0,00
6333	Participation à la formation prof.	0,00	0,00
6336	cotisation CNG CG de la FPT	1 000,00	0,00
6338	autres impôts et taxes	275,00	0,00
6411	rémunération personnel non titulaire	84 128,00	0,00
6412	Congés payés	900,00	0,00
6413	Primes et gratifications	13 500,00	0,00
6415	Supplément familial	28,00	0,00
654	Prévoyance	252,00	0,00
6451	URSAFF	28 925,00	0,00
6453	cotisations caisses de retraite	3 856,00	0,00
6454	cotisation au Pôle emploi	3 720,00	0,00
6475	medecine du travail	550,00	0,00
CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0,00	0,00
		0,00	3,00
CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES		58 972,31	0,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes réglés à échéance	60 263,31	0,00
66112	Intérêts courus non échus	-1 291,00	0,00
CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES		48 800,00	0,00
672	reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	45 000,00	0,00
6742	subvention exceptionnelle d'équipement	3 000,00	0,00
678		800,00	0,00
CHAPITRE 042: OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/042		203 789,56	3 407,49
675	valeurs actifs cédés	0,00	0,00
6811	dotations amortissement	203 789,56	3 407,49
	TOTAL	774 593,55	10 564,49

Section Investissement

Au-delà des écritures liées aux amortissements, il est proposé de compléter l'enveloppe dédiée au matériel (article 2188) à hauteur de 1 550€ pour acquérir une tondeuse trois points qui permette de réduire substantiellement la consommation en carburant et d'optimiser le temps d'entretien pour les surfaces que sont le pré de Pâques, les prés de Lafajadou et la partie en herbe du parking de la vallée, grâce à une largeur de coupe plus importante.

Un complément de 3 407.49€ est proposé pour l'opération parking du château afin de mener les travaux de modification du mur de clôture et d'intégrer les coffrets des futures bornes de recharge de véhicules électriques.

Les écritures sont précisées dans les tableaux suivants.

BUDGET PARKINGS - INVESTISSEMENT : Recettes 2025			
Articles	Libellé	B.P. 2025	DM1
CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)		65 312,51	0,00
001	Report des excédents antérieurs	65 312,51	0,00
CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT		0,00	0,00
1068	Affectation du résultat 2024	0,00	0,00
CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
1311	Autres subventions de l'Etat	0,00	0,00
1317	Budget communautaire, Fds Struct	0,00	0,00
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		70 000,00	0,00
1687	avance tréso faite par le budget principal	70 000,00	0,00
1641	Emprunt en euros	0,00	0,00
CHAPITRE 040: amortissement		203 789,56	3 407,49
2125	Terrains bâtis	0,00	0,00
28088	Autres Immos incorporelles	1 120,00	0,00
28125	Terrains bâtis	80 982,00	222,00
28128	Autres terrains	3 192,15	0,00
28131	Amort construct bâtiments	43 567,00	0,00
28135	amort construct installations générales	742,00	0,00
28138	Autres constructions	4 801,00	0,00
28151	amort install complexes	57 816,93	0,00
28154	amort matériel industriel	2 813,00	0,00
28157	amort aménagement matériel	443,00	0,00
28158	amort install mat outillages techn	3 684,00	612,35
28181	amort installations générales	0,00	740,11
28182	amort matériel de transport	1 327,00	0,00
28183	amort matériel bureau informatique	858,04	0,00
28184	amort mobilier	950,00	0,00
28188	amort autres immob corporel	1 493,44	1 833,03
TOTAL		339 102,07	3 407,49

BUDGET PARKING - SECTION INVESTISSEMENT: Dépenses 2025			
		B .P. 2025	DM 1
020	Imprévus	9 468,86	-971,00
100	Parking du château	0,00	3 407,49
2125	Terrains bâtis	0,00	0,00
2135	Installations générale agencement aménagement	0,00	3 407,49
2158	Installations matériel et outillages	0,00	0,00
2313	construction	0,00	0,00
101	Parking de la vallée	13 554,00	0,00
2135	Installations générale agencement aménagement	0,00	0,00
2158	Installations matériel et outillages	0,00	0,00
2312	terrains	13 554,00	0,00
102	Parking des Garennes	0,00	0,00
103	Parking de l'Hospitalet	8 145,45	0,00
21 352 125	Installations générale agencement aménagement	8 145,45	0,00
2312	terrains	0,00	0,00
2313	construction	0,00	0,00
104	Système exploitation des flux	0,00	0,00
2151	installations complexes spécialisées	0,00	0,00
105	Gestion stationnement sauvage	6 500,00	0,00
2315	immos en cours-inst techniques	0,00	0,00
2158	Installations matériel et outillages	6 500,00	0,00
2181	Installations générale agencement aménagement	0,00	0,00
106	Prestations communes	0,00	0,00
107	Parking du Garroustié	0,00	0,00
2128	Autres terrains	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00
2158	Installations matériel et outillages	0,00	0,00
2312	terrains	0,00	0,00
108	Maquettes d'orientation	0,00	0,00
2315	immos en cours-inst techniques	0,00	0,00
109	Parking du puits des anglais	20 000,00	0,00
2312	immos en cours-inst techniques	20 000,00	0,00
Hors opération		279 260,76	971,00
2181	intégration premier équipement	0,00	1 021,00
2182	matériel de transport	0,00	0,00
2183	matériel bureau et informatique	2 610,00	0,00
2184	mobilier	1 600,00	-1 600,00
2188	autres immobilisations corporelles - defibrillateurs	3 992,56	1 550,00
1641	Emprunts en euros	201 058,20	0,00
1687	Autres dettes (Remb av Trésor du Budg Principal)	70 000,00	0,00
041 et 040	amortissement et changement de comptes	2 173,00	0,00
13911-040	Subv Etat et Ets nationaux	933,00	0,00
13915-040	Subv Group de collectivités	1 240,00	0,00
	Total	339 102,07	3 407,49

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents approuve les décisions modificatives N°1 au budget annexe des parkings telle que présentée.

Secrétaire de séance

Présidente du syndicat mixte grand site de Rocamadour

Philippe Lasvaux

Dominique Lenfant